

Lu l'ordre du jour pour la lecture des Entrées dans les Journaux contenant l'information donnée à cette Chambre, le dix-septième Février, 1808, concernant la Religion d'*Ezekiel Hart*, Ecuier.

Les dites entrées ont été lues en conséquence par le Greffier.

Monfieur *Mondelét*, a proposé de résoudre, fécondé par Mr. *Robitaille*, qu'il soit donné information par les Membres de cette Chambre, en présence de qui *Ezekiel Hart*, Ecuier, a prêté serment à l'ouverture du Présent Parlement, comment il a prêté le dit serment.

Sur quoi Mr. *Mure* a proposé en amendement, fécondé par Mr. *Blackwood*, de retrancher tous les mots, après le mot "résoudre," et de substituer les suivans, " que cette Chambre se formera demain en " Comité de toute la Chambre pour considérer en qu'elle manière le " serment que les Membres de cette Chambre sont requis de prendre, " avant de siéger et voter en icelle, a été administré à *Ezekiel Hart*, " Ecuier, Membre de cette Chambre pour le Bourg des *Trois-Rivières*, " à l'ouverture de ce Présent Parlement."

La Chambre s'est divisée sur la question d'amendement, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit, savoir :

Pour

Messieurs *L. Turgeon*, *J. Cuthbert*, *Moore*, *Le Juge De Bonne*, *R. Cuthbert*, *Gray*, *Mure*, *Le Solliciteur Général*, *Blackwood* et *Jones*.

Contre

Messieurs *Huot*, *F. Roi*, *Martineau*, *M. Caron*, *Delorme*, *Durocher*, *Robitaille*, *Planté*, *Papineau*, *Coffin*, *J. Turgeon*, *Mondelét*, *L. Roi*, *Langlois*, *Bedard*, *Borgia* et *Bourdages*.

Ainsi elle a passé dans la négative.

La